

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Poursuite du Camping de Jonquière et de son directeur général CHRISTINE BOIVIN VICTIME D'UNE POURSUITE-BÂILLON

SAGUENAY, le 14 janvier 2016 – La conseillère municipale Christine Boivin estime que la poursuite déposée contre elle par le Camping de Jonquière et Richard Brabant vise à la bâillonner et à brimer son droit de représenter les intérêts des citoyens de Saguenay, qui sont en droit de s'attendre à ce que les taxes qu'ils paient soient utilisées de façon rigoureuse.

«Comme conseillère municipale, j'ai agi avec rigueur et probité pour défendre les intérêts des contribuables de Saguenay, et pour m'assurer que les taxes soient employées selon les lois en vigueur. Le Camping de Jonquière est une corporation qui a reçu plus d'un million de dollars en subvention de la Ville de Saguenay au cours des cinq dernières années. Ils doivent rendre des comptes en vertu de la loi. Mon travail d'élue est de m'assurer qu'ils le fassent. Comme conseillère municipale, j'ai l'obligation de m'assurer que les fonds publics soient bien gérés», a dit Christine Boivin.

La conseillère municipale, qui a appris dans le journal l'existence d'une poursuite à son endroit, explique que les faits qui lui sont reprochés sont les mêmes que ceux qui lui ont valu une mise en demeure du Camping de Jonquière et de Richard Brabant en avril 2015. «Ils m'ont demandé de m'excuser, mais je ne pouvais pas m'excuser d'avoir exercé mon rôle de conseillère municipale et d'avoir fait demandé des états financiers pour voter des subventions à un organisme à but non lucratif», conclut Christine Boivin.

Christine Boivin déplore surtout le fait que les procédures engendreront des frais inutiles aux contribuables, le Camping Jonquière étant largement subventionné par la Ville et ses frais d'avocats pour se défendre étant payés Saguenay en vertu de la loi.

-30-

## **Renseignements:**

Catherine Bergeron
Directrice adjointe aux communications et affaires juridiques
Cabinet de l'opposition officielle de Ville de Saguenay
T|418|698|3981 poste 1
C|418|817|5908